



ART et POÉSIE



## SOCIÉTÉ DES POÈTES ET ARTISTES DE FRANCE (S.P.A.F.)

### Palmarès 2022 des Grands Prix Internationaux de Poésie

### GRAND PRIX ACCORDÉ SANS CANDIDATURE PRÉALABLE

#### Grand Prix International de Poésie

Sur proposition du Jury des Grands Prix poétiques, à l'unanimité de ses Membres, et sur décision du Président et du Conseil d'Administration de la SPAF, ce prix est attribué en 2022 à

### Hugues Aufray

Hugues Aufray est né le 18 août 1929. « *Aufray* » vient de l'allemand « *auf frei* » qui signifie « en dehors et libre », sa devise naturelle.

Les aléas de la guerre amènent la famille Aufray à louer une maison à Sorèze, dans le Tarn.

Avec ses deux frères, Hugues entre en 1941 à l'ancienne École Royale militaire dirigée par les Dominicains. Sous la férule de Monsieur Holpey, un maître d'équitation hors pair, l'adolescent va révéler des qualités exceptionnelles de cavalier et s'éprendre d'une véritable passion pour le cheval, qui ne le quittera plus. Grâce à cet amour pour le cheval, il surmontera merveilleusement son handicap de gaucher contrarié, dyslexique et dysorthographique. Sa chanson intemporelle « *Stewball* » en sera l'illustration, de même que « *Le petit âne gris* ».

En 1961, paraît « *Santiano* », chanson de marin, d'origine anglaise, adaptée par Hugues Aufray lui-même et le parolier Jacques Plante. Ce sera son premier grand succès.

Maurice Chevalier l'invitera ensuite à New York où il rencontrera un jeune groupe : Peter, Paul and Mary, qui interprète Bob Dylan. C'est ainsi qu'Hugues Aufray, au milieu des années soixante, devient le premier chanteur français et international à adapter les chansons de celui-ci.

En 1964, Hugues Aufray représente le Luxembourg au concours de l'Eurovision. Il se classe quatrième avec « *Dès que le printemps revient* ». Son album « *Aufray chante Dylan* », est une adaptation de chansons de Dylan, réalisée avec le musicien Jean-Pierre Sabar et le parolier Pierre Delanoë.

En mai 1966, au Palais des Sports à Paris, à l'occasion du premier concert contre le racisme, fidèle à son engagement de chrétien non pratiquant, il chante pour Martin Luther King « *Les Crayons de couleur* », une adaptation de la chanson allégorique « *What color is a man* ».

En 1968 est créée « *Adieu monsieur le professeur* ». Coécrite par Hugues Aufray lui-même, Vline Buggy et Jean-Pierre Bourtoyre, et qu'il interprète, elle acquiert rapidement le statut de classique de la chanson francophone.

Noël 2020 voit la sortie d'un magnifique album « *Autoportrait* », pleinement abouti, qui consacre une fois encore le talent du chanteur, CD d'autant plus prisé qu'il inclut « *La galette de Noël* » d'Hugues Aufray sur thème traditionnel.

En 2021, il écrit « *Au-delà des frontières et des étoiles* », en hommage à Thomas Pesquet. Par l'intermédiaire de Boris Diaw, cette chanson est partie dans l'espace avec l'astronaute.

La Société des Poètes et Artistes de France est heureuse de célébrer ce personnage incontournable de la chanson humaniste et poétique française.

# PRIX 2022 DÉCERNÉS SUR CANDIDATURE

Sauf stipulation contraire, les lauréats se verront remettre un diplôme et une médaille.

Les Membres du Jury de la Société des Poètes et Artistes de FRANCE se sont réunis le 30 juillet, pour valider le palmarès des prix accordés sur candidature. Une synthèse de cette rencontre sera très prochainement disponible sous le titre « **le billet du Jury** » sur le site de la SPAF : [www.spafnat.com](http://www.spafnat.com)

## Grand Prix de Poésie « Wilfrid Lucas »

*(Grand prix : chèque de 125,00 € - Diplôme et CD pour les lauréats suivants)*

- **Grand Prix :**  
M. Georges MECKLER (63140 Châtel -Guyon) pour son recueil « L'étoile Ammonite »
- **Premier Prix :**  
M. Pierre HAMEL (50100 Cherbourg) pour son recueil « Le baladin des astres morts »
- **Deuxième Prix ex-aequo :**  
M. Jean SALABERT (12850 Onet-le-Château) pour son recueil « Mon bel équilibre »  
M. Pierre THEOBALD (94300 Vincennes) pour son recueil « Place publique ».

## Grand Prix de Poésie « Jenny Alpha et Noël-Henri Villard »

*(Grand prix : chèque de 125,00 € - Diplôme et CD pour les lauréats suivants)*

- **Grand Prix :**  
Mme Roselyne MORANDI (81540 Sorèze) pour son recueil « Le souffle d'un mot d'amour »
- **Premier Prix :**  
M. Gérald RIVOISY (85320 Rosnay) pour son recueil « Quand reviendront les papillons »  
M. Jean SALABERT (12850 Onet-le-Château) pour son recueil « Mon bel équilibre »
- **Deuxième Prix ex-aequo :**  
Mme Doina GURITA (Ungheni Roumanie) pour son recueil « Larmes de verre »  
Mme Frédérique RAMOS (91210 Draveil) pour son recueil « Le charme irrésistible de l'éphémère »
- **Troisième Prix ex-aequo :**  
Mme Nicole FAUCHEUX (19130 Voutezac) pour son recueil « Rencontres avec la vieillesse »  
Mme Françoise KERLEAU (86000 Poitiers) pour son recueil « Le point du jour hésite ».  
M. LETRINEIC (57070 Saint-Julien-lès-Metz) pour son recueil « Balades et ballades dans les Vosges ».

## Grand Prix de Poésie « Henry Meillant »

*(Grand prix : chèque de 125,00 € - Diplôme et CD pour les lauréats suivants)*

- **Grand Prix :**  
M. Guy PERICART (37100 Tours) pour son recueil « Entre deux couronnes »
- **Premier Prix :**  
M. Frédérique RAMOS (91210 Draveil) pour son recueil « Mots épelés, mots appelés »
- **Deuxième Prix :**  
M. LETRINEIC (57070 Saint-Julien-lès-Metz) pour son recueil « Les 55 jours poétiques d'un confiné ».
- **Troisième Prix ex aequo :**  
Mme Marine ROSE (74410 Saint Jorioz) pour son recueil « La statue de la poésie ».  
M. Pierre HAMEL (50100 Cherbourg) pour son recueil « Le baladin des astres morts »

## **Grand Prix de poésie « Pierre Dabin »**

*(Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats)*

- **Grand Prix :**  
M. Jean-Louis HIVERNAT (71530 Crissey) pour son poème « Dans la clarté du jour »
- **Premier Prix :**  
M. Georges MECKLER (63140 Châtel-Guyon) pour son poème « Ukraine »
- **Deuxième Prix :**  
M. Paul BOISSELEAU (85140 St-Martin-des-Noyers) pour son poème « Le don de vie »
- **Troisième Prix ex aequo :**  
M. Yvan-Didier BARBIAT (34400 Lunel) pour son poème « L'envol ».  
M. Gérard MULLER (31750 Escalquens) pour son poème « Il n'a jamais dit à personne ».

## **Grand Prix de poésie « Mario Rigault »**

*(Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats)*

- **Grand PRIX :**  
M. Michel MASSIT (38610 Venon) pour son poème « Le chêne couché par le vent »
- **Premier Prix ex aequo :**  
Mme Alice DEVERRE (86000 Poitiers) pour son poème « Ce matin »  
M. Joël-Bernard DUMAS (58160 Saint-Ouen-sur-Loire) pour son poème « Déclin »
- **Deuxième Prix :**  
M. Paul BOISSELEAU (85140 St- Martin-des-Noyers) pour son poème « Singulière Vendée ».
- **Troisième Prix :**  
M. Jean HAVEL (57660 Diffembach-lès-Hellimer) pour son poème « Un train de mots spécial ».

## **Grand Prix de Poésie « Max-Firmin Leclerc »**

*Ce prix, doté par la volonté du regretté poète perpignonais Max-Firmin Leclerc, aujourd'hui perpétué par son fils et la Société Civile Leclerc-Dange Patrice, couronne un recueil, inédit ou édité dans les cinq (5 ans), construit dans le plus pur respect de la langue française. Toutes formes poétiques admises.*

**Lauréat unique : Grand Prix : 500 €**

*Pour 2022 le donateur a décidé de ne pas octroyer le prix*

## **Grand Prix de Poésie « Gérard Laglenne »**

*Ce prix, doté d'un chèque de 100 € par le poète Gérard Laglenne, Grand Prix International de Poésie de la S.P.A.F. récompense un ensemble de trois (3) poèmes inédits - sujet libre - formes fixes - dont une « Gérardine » - ainsi que deux (2) autres formes fixes au choix et de prosodie classique.*

**Lauréat unique.**

- **Grand Prix :**

**M. LETRINEIC** (57070 Saint-Julien-lès-Metz)

Le Jury ayant particulièrement remarqué son poème Gérardinette « La saynète »

## **Grand Prix de Poésie du Jury :**

Ce prix couronne trois (3) poèmes, inédits sur un sujet libre, dans une forme classique, régulière contemporaine ou libre. Le succès de ce prix et la qualité des contributions aboutissent à un palmarès très serré.

- **Grand Diplôme d'Honneur valant Grand Prix du jury en application de la règle de non-cumul :**

**M. Frédérique RAMOS** (91210 Draveil) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « La guérison des Temps »

- **Grand Prix ex-aequo :**

**M. Paul BOISSELEAU** (85140 St-Martin-des-Noyers) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Muse ! au secours ! »

**M. Jean RIPOCHE** (33160 St- Aubin-de-Médoc) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Le caboteur »

- **Premier Prix :**

**Mme Monique BENARD** (58400 La Charité-sur-Loire) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « L'hymne au soleil »

- **Deuxième Prix ex-aequo :**

**M. Yvan-Didier BARBIAT** (34400 Lunel) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Le galop du temps »

**M. Jean HAVEL** (57660 Diffembach-lès-Hellimer) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Un don de la nature »

**M. Philippe PAUTHONIER** (76600 Le Havre) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Souvenirs d'Istanbul »

- **Troisième Prix ex-aequo :**

**Mme Dominique GUEDON** (53400 Livré-la-Touche) - le Jury ayant plus particulièrement remarqué son poème « Le bruit des neiges »

**M. Gérard OLIVIER** (75012 Paris) - le Jury ayant particulièrement remarqué son poème « Dans ce poème ».

**M. Christian PIOCHE** (57070 Metz) - le Jury ayant particulièrement remarqué son poème « Ma muse ».

**Mme Karine RAFFIN AVANI** (38730 Villages du lac de Paladru) - le Jury ayant particulièrement remarqué son poème « Je ne vois plus le soleil ».

**Mme Christiane RENARD-GOTHIE** (69007 Lyon) - le Jury ayant particulièrement remarqué son poème « Aller à pas tranquille ».

Par ailleurs, le Jury décerne une Mention d'Honneur aux candidats suivants (par ordre alphabétique) :

- Mme Amalia ACHARD** (19100 Brive-la-Gaillarde) pour son poème « Extravagances »
- M. Jean-David AVENEL** (01630 Saint-Genis-Pouilly), pour son poème « Prisonnier... »
- Mme Viviane BREGAND** (57310 Bousse) pour son poème « Petit ballon »
- Mme Paulette CANTAN-GRISON** (32500 Fleurance) pour son poème « Mozart, le compositeur prodige »
- M Ionut CARAGEA** (Oradea Roumanie) pour son poème « L'écho des ailes inlassables »
- Mme Émilienne CONREUX-HERBETH** (67260 Keskastel) pour son poème « Hubert Germain »
- Mme P. Laurence GAILLARD** (92130 Issy-les-Moulineaux) pour son poème « Le baiser »
- M. Chris GROLLEAU BRAIBANT** (57220 Boulay) pour son poème « Première fois »
- Mme Doina GURITA** (Ungheni Roumanie) pour son poème « Qu'en dis-tu ? »
- M Francis LESCARRET** (75013 Paris) pour son poème « Gourmand et Mordu »
- M. LETRINEIC** (57070 Saint-Julien-lès-Metz) pour son poème « Le sage »
- M. Patrick MATHELIET-GUINLET** (97232 Le Lamentin), pour son poème « Impressions maghrébines »
- Mme Arlette PROUST-ABBES** (86000 Poitiers) pour son poème « Hymne à l'amour »
- Mme Christine ROUSSEAU** (78114 Magny-les-Hameau) pour son poème « Vitrier »
- M. Gael SCHMIDT** (74410 St Jorioz) pour son poème « En sursis ? »
- M. Patrick VALLEE** (97280 Le Vauclin) pour son poème « Eternel Amour »

**Le retour de lecture du jury figurera au verso de chaque diplôme**

## **Grand Prix Georges CHELON de la chanson poétique**

*Ce prix récompense un texte mis en musique, la priorité dans l'évaluation revenant à l'expression poétique de ce texte - Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats.*

- **Grand Prix :**  
**M. Jean-Pierre BANACH** (26700 Pierrelatte) pour sa chanson « Ce bateau qui partait » dont il est l'auteur, compositeur interprète,
- **Premier Prix :**  
**M. Christian PIOCHE** (57070 Metz) pour sa chanson, « La Langue magique des poètes » mise en musique et interprétée par Thierry Chapelle
- **Deuxième Prix :**  
**Mme Claire SIMON dite Khôl** (54300 Bonviller) pour sa chanson, « L'hirondelle » dont elle est l'autrice, compositrice interprète.
- **Troisième Prix ex-aequo :**  
**Mme Chris GROLLEAU-BRAIBANT** (57220 Boulay) pour sa chanson « Naissances » dont elle a écrit paroles et musique et interprétée par Lydia Arend  
**Mme Christiane RENARD-GOTHIE** (69007 Lyon) pour sa chanson « Chanson populaire » dont elle a écrit parole et musique et interprétée par Myriam Gothié

## **Grand Prix spécial de la SPAF :**

*Ce prix est consacré en 2022 à un ouvrage de mémoire historique ou auto biographique tapuscrits ou édités dans les cinq (5) années précédant le concours. Le lauréat plébiscité par l'ensemble du Jury recevra un chèque de 100,00 €- Diplôme et CD ou médaille pour les lauréats suivants.*

- **Grand Prix :**  
**Mme Frédérique RAMOS** (91210 Draveil) pour son livre « Une enfance en Andalousie pendant la guerre... »
- **Premier Prix ex-aequo :**  
**Mme Amalia ACHARD** (19100 Brive-la-Gaillarde) pour son livre « Errances ».  
**M. Marc NIEUWJAER** (89113 Fleury-la-Vallée) pour son livre « Un chemin au milieu des orties ».
- **Deuxième Prix :**  
**Mme Viviane BREGAND** (57310 Bousse) pour son livre « Mes souvenirs d'enfant »

Nous rappelons aux lauréats des **Grands Prix et Premiers Prix** *qu'ils* sont autorisés à ceindre les œuvres primées d'une des deux bandes suivantes indiquant :

soit « **Grand Prix** (indiquer le titre du prix) **2022 de la S.P.A.F.** »  
soit « **Premier Prix** (indiquer le titre du prix) **2022 de la S.P.A.F.** ».

Le Président et le Conseil d'Administration de la S.P.A.F. ainsi que les Membres du Jury des Grands Prix de Poésie félicitent chaleureusement l'ensemble des lauréats 2022 et remercient l'ensemble des candidats pour leur participation.

Ils leur fixent rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles joutes poétiques et l'établissement d'un nouveau palmarès car comme le dit Jean COCTEAU cher à la S.P.A.F. :

**« Le poète se souvient de l'avenir ».**